



Communiqué de Presse

Un semestre commun aux études de sciences sociales: une solution de l'ARES pour une meilleure orientation des étudiants

Paris, le 13 Avril 2014

Le samedi 5 avril, en marge de son conseil d'administration à Brest, l'ARES, *fédération nationale des Associations Représentatives des Etudiants en Sciences Sociale*, a rencontré la conférence des doyens en droit, pour y présenter son **projet de premier semestre commun aux études de sciences sociales**.

L'idée est de permettre aux néo bacheliers et étudiants voulant s'orienter en droit, économie, gestion et AES d'effectuer leur premier semestre en commun, sur **un système d'enseignements arrangé en majeur-mineur**. Ils pourront alors commencer à se spécialiser dans la discipline de leur choix, tout en acquérant une base en droit, en économie-gestion, en AES, et en sciences politiques.

L'adoption de ce semestre commun, pourra résoudre partiellement, le problème d'orientation rencontré à la sortie du lycée, et améliorer les conditions d'étude dans ses filières. **La pluridisciplinarité accrue de ce système** permet non seulement une meilleure orientation active des étudiants, mais leurs permet aussi de **développer de meilleures connaissances et compétences dans l'étude et l'analyse des sciences sociales**.

Fortes de leurs 400 élus étudiants dans les différents conseils des universités, **l'ARES et ses associations s'emploieront à mettre en place ce premier semestre commun dans les différentes facultés de sciences sociales, en travaillant de concert avec les équipes pédagogiques locales, mais aussi avec les instances décisionnaires nationales**.

Contacts presse :

- Erwann Tison – Président – erwann.tison@fede-ares.org – 06 38 75 02 96
- Romain Leal – Vice-président en charge de l'ESR – romain.leal@fede-ares.org – 06 20 76 21 96
- Coline Briatte – Attachée de presse – coline.briatte@fede-ares.org – 06 50 84 42 34